

**OLYMPIADE 2016/2020 SAISON 2018/2019**  
**FINALES CHAMPIONNAT HONNEUR M17F**  
**SAMEDI 25 MAI 2019**

**CAHIER DES CHARGES**

Participants : les 4 équipes qualifiées à l'issue des demi-finales.  
Le projet présenté engage le club organisateur.

**1. LE CLUB ORGANISATEUR :**

- doit prévoir une salle disposant de 2 terrains réglementaires avec une aire de jeu suffisante pour permettre le bon déroulement des matchs pour la durée de la compétition. Les frais de location éventuels sont à la charge du club organisateur. La salle doit comporter le matériel de compétition nécessaire, ainsi qu'une trousse de pharmacie. Chaque terrain doit comporter : 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe et une chaise pour l'entraîneur, 6 bouteilles d'eau de source pour les équipes, 1 toise, des ballons identiques et homologués.
- peut fournir des récompenses en plus de la dotation ligue.

**2. A LA CHARGE DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE**

Pour chaque catégorie, la ligue doit fournir :

- 1 Coupe pour le Champion et 1 Coupe pour le finaliste
- 1 kit d'arbitrage à chaque jeune arbitre

La Ligue désignera un responsable plateau et communiquera son nom au club organisateur.

**3. DEROULEMENT DE LA COMPETITION**

- Le déroulement de la compétition est établi par la CRS Jeunes.
- La compétition rassemble les 4 équipes qualifiées à l'issue des demi-finales.
- Chaque équipe est composée au maximum de 12 joueuses, avec impérativement un arbitre jeune, si possible diplômé, du club (se rapprocher de la CDA du département d'origine si le club ne trouve pas d'arbitre jeune).
- Le juge-arbitre désigné par la CDA du département d'origine aura la responsabilité des désignations des marqueurs et des arbitres en remplacement. Pas d'indemnités d'arbitrage.
- Arrivée des équipes à 12H00, le jour de la compétition.
- Les délégations fourniront au responsable du plateau les licences et les listes de leurs joueuses, dirigeants et arbitre jeune.
- Les équipes devront posséder obligatoirement un équipement uniforme.
- Les ballons d'entraînements et de matchs pour toutes les rencontres seront des ballons « de type

- Molten ou Mikasa équivalent », 250 g pour les M17 F et M.
- Hauteurs de filet : 2, 24 m
- Clôture aussitôt après les finales, avec la participation de toutes les équipes. Palmarès et remise des récompenses.

Matches en 2 sets gagnants

HORAIRES	TERRAIN 1	TERRAIN 2
12h00	O1 - O4	O2 - O3
14h00	O2 - O4	O3 - O1
16h00	O4 - O3	O1 - O2

#### 4. COMMUNICATION

Le club organisateur invitera les médias locaux à couvrir la manifestation.

La Ligue fera parvenir suivant disponibilité à l'organisateur des banderoles ou kakémonos pour décorer la salle. Ce matériel devra être installé sur le site de compétition, notamment sur le lieu de remise des récompenses. L'organisateur fournira, si possible, à la ligue une photographie numérique en bonne définition de la remise des récompenses de la compétition et des équipes participantes.

-----  
COUPON A RETOURNER A LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE VOLLEY PAR MAIL  
([assistgestion.volley.pdl@orange.fr](mailto:assistgestion.volley.pdl@orange.fr)) OU PAR COURRIER AVANT LE 9 MARS 2019

NOM DU CLUB CANDIDAT

Date : .....

Signature du club candidat :